

François de ces derniers tems, est exposée sommairement : on y ajoûte celle de M. de Puillégur. On fixe le nombre des Soldats qui composent le Bataillon tant en paix qu'en guerre.

« Il y auroit un moyen, dit l'Auteur, de con-  
 » server dans l'Infanterie Françoisë de nation,  
 » le même nombre d'Officiers sur pied en tems de  
 » paix qu'en tems de guerre, & de n'avoir en  
 » même-tems que des Officiers d'expérience dans  
 » les augmentations nouvelles &c. » Il le propose ce moyen, & rien de plus sage ; mais ce nombre d'Officiers conservés n'augmenteroit-il pas la depense, & n'est-ce pas ce qu'on veut éviter ? Il entre aussi dans de grands détails sur le nombre des Bataillons & des Compagnies, & fournit les moyens d'augmenter les troupes à chaque campagne, de la façon la plus simple & la moins onéreuse.

Pour ce qui est de la Cavalerie, il n'y a rien à redire à sa composition actuelle. On voudroit seulement que les chevaux des Dragons fussent moins hauts ; que les chevaux en général fussent moins chargés ; ceux des autres Nations que la Françoisë le font moins, & durent plus ; que le Soldat lui-même fût habillé plus légèrement, & que son habit croisât sur l'estomac. Rien n'est à négliger dans les grandes opérations. Le Maréchal de Puillégur, & notre Auteur après lui, approuvent fort le parti qu'on a pris de mettre la Cavalerie en bottes molles, & rapportent les justes raisons de ce changement.

Après un détail des Uhlans, Hussards, & autres Troupes légères, on vient aux Milices. On verra avec plaisir combien elles se sont distinguées dans les dernières guerres. Ici on place l'institution des Grenadiers Royaux & de leurs Commandans, *excellente Ecole*, dit l'Auteur, *pour former*  
 de